

COMPTE RENDU DU CTPL DU 01 10 2009

En préliminaire, il a été question des disfonctionnements liés à la création de la DGFIP .

Madame l' Administratrice a évoqué un temps nécessaire de calage.

Concernant le manque d'effectifs, elle a relayé le discours gouvernemental et la volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite . Elle a précisé qu' au niveau départemental le chiffre n' est pas encore connu , compte tenu de l'arrivée de l' application Chorus et du changement de périmètre des dépenses . Enfin elle nous a précisé que nous n'étions pas concernés par la loi sur la mobilité .

Vote du règlement intérieur du CTPD :

Les organisations syndicales ont refusé de prendre part au vote, faute de modèle national .

Approbations des procès-verbaux des précédents CTP :

Vote pour unanime.

Règles de vie :

La volonté des agents ayant été respectée, les organisations syndicales ont voté pour, à l'exception de la CGT.

Création du SIP de Morcenx :

Mise en place prévue au 1^{er} avril 2010 avec le transfert d'un agent de la filière gestion publique . A notre remarque soulignant le sous-effectif attribué à ce site, Madame HAYE-GUILLAUD a précisé qu'en cas d'absence l'ERD interviendrait.

Avec l'arrivée de la trésorerie, c'est tout le site qui doit être réaménagé : coût des travaux prévus de 216 000 euros !

Rappelons que la trésorerie n'était située qu'à quelques mètres, cette réforme tant voulu par notre gouvernement coûte cher au contribuable et l'on peut s'interroger sur l'amélioration apportée au service de nos concitoyens.

FO-DGFIP ainsi que les autres organisations syndicales ont voté contre cette création.

Création du SIP de Dax :

Madame l' Administratrice nous a informé qu'elle comptait mettre en place le SIP au 1er janvier 2010 .

Création du PRS :

Mise en place du Pôle de Recouvrement Spécialisé au 1^{er} décembre 2010 dans les locaux actuellement occupés par le SIEC. Compte tenu qu'aucun bilan n'a été tiré au niveau national des expérimentations en cours, l'ensemble des organisations syndicales a voté contre .

Création du PUFDL :

Le Pôle Unifié de la Fiscalité Directe Locale se met en place en regroupant le SDFDL (ex DGI) et le PFDL (ex CP).

Compte tenu que nous avons été mis devant le fait accompli, FO-DGFIP a refusé de prendre part au vote.

De nombreuses réformes sont en cours dans notre département mais force est de constater que les budgets stagnent, les effectifs toujours en baisse. De ce fait les conditions de travail ne cessent de se dégrader et le mal être au travail va grandissant.